

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LEGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an, Saumur, 18 fr. 5 c. Poste, 24 fr. 5 c.
 Six mois, — 10 — 13 —
 Trois mois, — 5 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

| | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| 3 heures 09 minutes du matin, Poste. | |
| 6 — 45 — — — — — | (pour Angers seulement) Omn. |
| 9 — 02 — — — — — | Omnibus-Mixte. |
| 4 — 33 — — — — — | Omnibus-Mixte. |
| 7 — 22 — — — — — | Express. |
| | Omnibus-Mixte. |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| 3 heures 03 minutes du matin, Mixte. | |
| 8 — 20 — — — — — | Omnibus-Mixte. |
| 9 — 50 — — — — — | Express. |
| 12 — 38 — — — — — | Omnibus-Mixte. |
| 4 — 44 — — — — — | Omnibus. |
| 10 — 30 — — — — — | Poste. |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43.

PRIX DES INSERTIONS :
 Dans les annonces, 20 c. la ligne.
 Dans les réclames, 30 —
 Dans les faits divers, 50 —
 Dans toute autre partie du journal, 75 —

RESERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. CHASSAT, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

Paris, 14 août, 11 h. 45 soir.

Ce soir, vers quatre heures, une bande d'environ 80 individus s'est jetée sur le poste des sapeurs-pompiers du boulevard de la Villette; des coups de revolver ont été tirés sur le factionnaire qui a été blessé. — Quatre ou cinq fusils ont été pris; un sergent de ville a été tué, d'autres ont été blessés par le feu des émeutiers, ainsi que plusieurs promeneurs et une petite fille de cinq ans.

Des agents étant accourus s'emparèrent facilement du chef et des principaux meneurs de la bande. La garde nationale et la population leur prêtèrent main-forte et les aidèrent à s'emparer des émeutiers qui furent presque tous pris avec leurs armes et conduits en voitures cellulaires à la préfecture.

La foule était exaspérée. Elle disait hautement que les fauteurs de désordre étaient soudoyés par la Prusse, et on eut beaucoup de peine à l'empêcher de se ruer sur eux.

Ce qui pourrait donner quelque vraisemblance à cette opinion, c'est qu'on a saisi ces jours derniers une certaine quantité d'armes, soit sur la voie publique soit au domicile d'individus désignés comme étant des agents prussiens. Hier encore, dans une maison isolée et voisine des fortifications, on a saisi des signes de ralliement, des drapeaux rouges des brassards, puis une liste d'affiliés, enfin des papiers attestant des relations entre ceux-ci et certain personnage connu pour être au service d'un des souverains qui font en ce moment la guerre à la France.

qu'aux entrées les plus importantes. Parmi les autres, il y en aura plusieurs de murées.

Telles sont la porte de Ménilmontant, les poternes des Prés-Saint-Gervais, de Montmartre, d'Anteuil, et celle de la Plaine.

Quant aux dix passages des chemins de fer on n'en coupera les terrassements qu'en cas d'urgence. Avec une population déterminée, il y a là tout au plus pour une journée de besogne.

Nos ingénieurs auront en outre à prendre des mesures stratégiques, quant aux galeries souterraines qui de l'extérieur pénètrent jusqu'au centre de la ville; telle sont celles du collecteur d'Asnières et l'aqueduc de la Dhuis.

Il y a aussi les deux canaux de la Bièvre qui ne sont défendus que par des grilles bonnes tout au plus pour arrêter la contrebande.

Paris a dans ses murailles soixante-quinze tronées, savoir: quarante-sept portes dont trente-deux sur la rive droite et quinze sur la rive gauche; quatre poternes, dix percées pour son réseau de chemins de fer, et quatre pour ses voies navigables.

Aux deux issues par où les canaux de l'Ourcq et de St-Denis pénètrent dans les fortifications, on n'a rien commencé encore; mais les travaux doivent être, dit-on, entrepris dès qu'il y aura urgence. La besogne, du reste, ne sera pas de longue haleine, attendu qu'il n'y aura qu'à couper les berges, qui sont très-étroites, pour intercepter toute communication avec l'extérieur et faire affluer les eaux dans nos fossés.

C'est seulement aussi en cas d'urgence qu'on doit jeter bas toutes les constructions établies dans la zone: les magasins généraux de Bercy sont sous le coup de cette mesure extrême.

tres de la guerre et de la marine les lettres suivantes :

9 août, 1870.

Amiral,
 Je vous ai adressé hier matin de Spa le télégramme suivant :

« En présence du danger de la patrie, je demande à l'Empereur d'être employé, n'importe à quel titre, à l'armée active, et à mon ancien camarade de m'aider à l'obtenir. »

Je renouvelle aujourd'hui ma demande par écrit et avec instance.

Croyez, amiral, à mes sentiments d'affectueux souvenir.

FRANÇOIS D'ORLÉANS.

9 août, 1870.

Monsieur le ministre,
 Vous venez d'appeler tous les Français à combattre pour la défense de la patrie.

Je suis Français, soldat et valide.

J'ai le grade de général de division.

Je demande à être employé dans l'armée active.

Recevez l'assurance de ma haute considération.

HENRI D'ORLÉANS.

A. S. Exc. M. le ministre de la guerre.

Monsieur le ministre,
 Comme Français, comme ancien officier des gnerres d'Italie et d'Amérique, j'ai l'honneur de vous demander un emploi à l'armée active.

Mon vœu le plus ardent est de combattre pour la défense du sol de la patrie, fût-ce même comme simple volontaire.

Recevez, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

ROBERT D'ORLÉANS.

Le prince de Joinville a adressé à M. Bocher la lettre suivante :

Bruxelles, 10 août 1870.

loi du vainqueur. Mais plutôt tout que cette alternative.

Je n'ai reçu encore aucune réponse à ma demande d'aller servir l'armée sous l'Empereur. J'attends, avec une anxiété que vous comprendrez.

Je viens de lire que les bourgeois de Wissembourg ont tiré sur l'ennemi pendant le combat. Les braves gens! Si tout le monde fait de même; si on réussit à mettre Paris en état de défense; si enfin notre armée trouve un chef pour la diriger, les efforts des Allemands viendront s'épuiser au centre de la France, et ils trouveront leur Borodino. Rien n'est perdu, et je rêve encore un grand mouvement national, par lequel la France rejetera l'ennemi de son sein.

Les heures, les minutes sont précieuses; je ne vis plus.

Je vous plains bien, car à nos angoisses s'ajoutent, pour vous, celles du père.

Tout à vous.

FRANÇOIS D'ORLÉANS.

On lit dans une correspondance de la France :

Vendenheim, 4 heures.

Les portes de Strasbourg ouvrent à partir de midi pour un quart d'heure, de deux heures en deux heures.

J'en profite pour monter à cheval et aller en reconnaissance sur la route de Brumath. Vendenheim, d'où je vous écris, est à 7 kilomètres de Strasbourg, et à 10 kilomètres de Brumath.

Voici, selon mes propres observations, la tactique prussienne dans cette guerre-ci, comme dans la guerre de Bohême. Ils n'ont qu'un objectif, tenir les hauteurs ou s'en emparer, quelques sacrifices qu'il leur en coûte. Ne réussissent-ils pas? ils savent à propos battre en retraite, afin de nous attirer dans les vallées, et alors, faisant avancer leurs réserves, plus considérables même que leurs corps d'attaque, ils nous tournent et nous cernent.

C'est une spéculation qui repose sur leur connaissance de notre ardeur au feu et des entraînements que nous subissons dans la lutte. Ils ne se laissent point aborder et nous écharpent à l'aide d'une fusillade très-nourrie et d'une canonnade très-intense. Ils n'ont pas de tactique, ou plutôt leur tactique consiste dans le forçement successif de nos lignes, en nous donnant en pâture un nombre d'hommes sacrifiés d'avance pour assurer leur marche en avant.

La est le secret des affaires de Wissembourg et de Frœschwiller.

PROCLAMATION.

Aux habitants de Strasbourg.

Des bruits inquiétants, des paniques ont été répandus ces jours derniers, involontairement ou à dessein, dans notre cité. Quelques indivi-

Les travaux des fortifications de Paris ont reçu depuis quarante-huit heures une impulsion vigoureuse. A l'extérieur, dit le Français, on coupe les terre-pleins des portes pour les remplacer par des ponts-levis; on répare en maints endroits la contrescarpe, les chemins couverts, et l'on régularise la pente des glacis.

A l'intérieur, on renfle certaines parties des terrassements; on mord dans les talus de plongée pour établir les plates-formes des pièces d'artillerie, on amène des affûts, et ailleurs, on entame des talus de banquettes pour construire des abris ou établir de nouvelles poudrières: dix poudrières en plus vont être construites sous les remparts de la rive droite.

Ces magasins seront clos de murailles de un mètre quatre-vingts d'épaisseur et recouverts d'une double voûte; on les commence aujourd'hui et ils seront terminés dans huit jours: on voit que la besogne sera menée rondement.

Les affûts qu'on amène sur les remparts sont en fonte et à peu près semblables à ceux de la batterie des Invalides.

Nous avons dit que l'accès des portes serait menagé par les ponts-levis; ceci n'a trait

L'Empereur à l'Impératrice.

Longueville, 14 août, 10 h. s.

L'armée a commencé à passer sur la rive gauche de la Moselle ce matin.

Nos reconnaissances n'avaient signalé la présence d'aucun corps; mais lorsque la moitié de l'armée a eu passé, les Prussiens ont attaqué en grandes forces. Après une lutte de quatre heures, ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

Signé: NAPOLEON.

Paris, 15 août, midi.

Les corps des généraux de Ladmirault et Decaen ont été engagés dans le combat d'hier. Le maréchal Bazaine s'était porté de sa personne sur les lieux de la lutte.

L'ennemi a été repoussé après un combat de quatre heures.

L'entrain des troupes a été admirable.

LES PRINCES D'ORLÉANS.

On lit dans le Moniteur :

Les princes d'Orléans ont adressé aux minis-

Je dévore les journaux, mon cher monsieur Bocher; ils ne m'apprennent rien de nouveau. On se prépare évidemment de part et d'autre pour une lutte suprême. Nous avons encore de grandes ressources, car après tout, il n'y a que le corps de Mac-Mahon hors de service; celui de Frossard a souffert, et les autres sont intacts. Il y a, en plus, la rage de voir l'ennemi sur le territoire; mais il faut être commandés. Le serons-nous?

Le bruit de Paris me fait horreur, je ne comprends rien à la Chambre; je ne comprends pas qu'il se prononce un mot, qu'il se fasse un acte ayant un autre but que de venir en aide aux armées, seuls espoirs de la France aujourd'hui.

Quel que soit le gouvernement actuel, il vaut mieux, tant qu'on a chance de résister, que le provisoire, par le seul fait qu'il est organisé. Et si la résistance peut se prolonger, c'est lui seul qui doit avoir à subir la

On lit dans le Moniteur :

Le prince de Joinville a adressé à M. Bocher la lettre suivante :

Bruxelles, 10 août 1870.

Je dévore les journaux, mon cher monsieur Bocher; ils ne m'apprennent rien de nouveau. On se prépare évidemment de part et d'autre pour une lutte suprême. Nous avons encore de grandes ressources, car après tout, il n'y a que le corps de Mac-Mahon hors de service; celui de Frossard a souffert, et les autres sont intacts. Il y a, en plus, la rage de voir l'ennemi sur le territoire; mais il faut être commandés. Le serons-nous?

Le bruit de Paris me fait horreur, je ne comprends rien à la Chambre; je ne comprends pas qu'il se prononce un mot, qu'il se fasse un acte ayant un autre but que de venir en aide aux armées, seuls espoirs de la France aujourd'hui.

Quel que soit le gouvernement actuel, il vaut mieux, tant qu'on a chance de résister, que le provisoire, par le seul fait qu'il est organisé. Et si la résistance peut se prolonger, c'est lui seul qui doit avoir à subir la

dus ont osé manifester la pensée que la place se rendrait sans coup férir.

Nous protestons énergiquement, au nom de la population courageuse et française, contre ces défaillances lâches et criminelles.

Les remparts sont armés de 400 canons. La garnison est composée de 11,000 hommes, sans compter la garde nationale sédentaire.

Si Stasbourg est attaqué, Strasbourg se défendra tant qu'il restera un soldat, un biscuit, une cartouche.

Les bons peuvent se rassurer; quant aux autres, ils n'ont qu'à s'éloigner.

Strasbourg, le 10 août 1870.

Le général de division, commandant supérieur, URRICH.

Le Corps-Législatif a complété l'ensemble des mesures financières et commerciales proposées par le gouvernement pour parer à la situation, en acceptant, d'une part, un délai de trente jours pour faire face aux engagements de commerce, et en portant, de l'autre, à 2 milliards 400 millions le total des billets que la Banque de France est autorisée à émettre.

Grâce à ces dispositions, la perturbation momentanée, jetée dans les transactions par l'imprévu des événements et par l'établissement du cours forcé, ne tardera pas à entrer dans une période décroissante.

Le Journal officiel publie la loi votée par le Corps-Législatif et le Sénat.

En voici le texte :

« Art. 1^{er}. Les délais dans lesquels doivent être faits les protêts et tous actes concernant les recours, pour toute valeur négociable souscrite avant la promulgation de la présente loi, sont prorogés d'un mois.

» Le remboursement ne pourra être demandé aux endosseurs et aux autres obligés pendant le même délai.

» Les intérêts seront dus depuis l'échéance jusqu'au paiement.

» Art. 2. Aucune poursuite ne pourra être exercée pendant la durée de la guerre, contre les citoyens appelés au service militaire, en vertu de l'article 2 de la loi du 11 août 1870, et les gardes mobiles présents sous les drapeaux.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Par décret en date du 9 août 1870, le département de la Haute-Garonne est déclaré en état de siège.

— L'amiral de La Roncière Le Noury prend le commandement des forts de Paris.

Huit mille matelots canonnières viennent se mettre sous ses ordres pour leur armement. On sait que nos matelots canonnières sont les premiers artilleurs du monde.

— Le maréchal Canrobert vient d'arriver à Paris; il reprend le commandement de l'armée de Paris. Il est remplacé par le général Trochu dans le commandement du corps d'armée du Rhin.

M. le maréchal Baraguey-d'Hilliers reprend

le commandement du corps d'armée, dont le siège est à Tours.

— D'après les renseignements qui nous arrivent de Metz, l'armée est pleine de confiance dans son nouveau chef, le maréchal Bazaine. Le maréchal a poussé activement l'approvisionnement de l'armée. Il a fait brûler les bois qui environnent Metz et qui auraient pu offrir un grand secours aux Prussiens au point de vue stratégique.

— On écrit de Metz au Peuple français :

Le maréchal Mac-Mahon et le général de Failly, qui ont fait leur jonction, sont arrivés en bon ordre devant Nancy, qu'ils ont couvert contre une attaque possible de l'armée du prince royal.

Le maréchal Bazaine est sûr de son affaire.

Si les Prussiens continuent à ne pas l'attaquer, il prendra l'offensive.

— Tous les employés de la Compagnie de l'Est, à partir de Châlons, ont été armés de fusils à longue portée.

Toutes les voies diverses de la ligne sont gardées par des détachements de cavalerie.

Les cantonniers et leurs maisons sont mis à même de faire face à un détachement ennemi; chaque pont, chaque tunnel, chaque viaduc, est occupé par des escouades de soldats du génie.

— Le préfet du Doubs arme 20,000 volontaires, et se porte aux frontières à leur tête.

— L'administration de la ville de Paris s'occupe de compléter les approvisionnements.

Un relevé général se fait dans toutes les boulangeries de la capitale pour constater le chiffre exact des existences en farines. Les boulangers ont été engagés à faire des achats en prévision des éventualités qui peuvent se présenter. Dès aujourd'hui, ces achats se font sur une échelle assez large pour nous donner toute sécurité sur nos approvisionnements de farine.

Au 31 juillet, nos entrepôts contenaient en farines diverses 293,289 quintaux. La consommation journalière de Paris est en ce moment en moyenne de 5,000 quintaux.

— Une vingtaine de turcos du 2^e régiment, presque tous blessés, sont arrivés à Strasbourg après-midi, rapportant le drapeau du 56^e de ligne, qu'ils ont repris à l'ennemi: ils l'ont immédiatement déposé entre les mains du colonel commandant la place. Celui-ci est monté aussitôt au balcon de l'état-major et a montré ce drapeau, orné d'une couronne de laurier, à la foule qui était massée sur la place Kléber; la vue de ce drapeau a été accueillie par des cris unanimes de « Vive la France! » On a porté en triomphe ceux qui nous l'ont rendu.

— Les régents de la Banque de France ont arrêté le modèle du nouveau billet de 25 fr.

L'émission en aura lieu d'ici cinq ou six jours au plus.

— Les personnes qui, animées d'un généreux dévouement, offrent de recevoir des blessés chez elles, sont priées d'envoyer leur adresse au palais de l'Industrie, en désignant le nombre de lits dont elles peuvent disposer.

Les blessés qu'elles voudront bien recueillir seront visités et soignés par les médecins de la Société même.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Elections municipales.

SCRUTIN DE BALLOTAGE. — DEUX CANDIDATS A ELIRE.

Electeurs inscrits..... 3,174
Votants..... 621

Ont été nommés :

MM. Bonneau, par..... 360 voix.
Garreau-Moulard..... 349

Les autres candidats sont arrivés dans l'ordre suivant :

MM. Angelo Bolognesi..... 160
Deschamps..... 100
Milon..... 98
Delacour-Ouvrard..... 96

Sur la convocation de la commission des Courses, un grand nombre de souscripteurs se sont réunis dimanche à l'Hôtel-de-Ville. M. le président a fait connaître les diverses démarches qu'il a faites pour obtenir l'ajournement et très-probablement la suppression des courses de cette année.

Il a fait connaître également la situation de la Société, et fait savoir qu'une somme de 1,200 fr. environ était disponible.

La Société, à l'unanimité, a décidé que cette somme serait répartie entre les blessés de l'armée appartenant à l'arrondissement de Saumur et les familles des blessés.

Pour cette répartition, la commission des Courses a demandé que quelques sociétaires lui fussent adjoints, et l'assemblée a désigné :

MM. Robineau, notaire, Détriché, Rottier, Bersoullé aîné, Coutard et de Fos Ernest.

Les gardes nationaux mobiles du canton sud de Saumur, se sont réunis ce matin sur la place du Chardonnet.

Ils ne seront pas logés chez les habitants; ce soir ils rentrent dans leurs foyers.

Un appel aux pompiers de bonne volonté est fait à la compagnie de Saumur pour se rendre à Paris.

GARDE NATIONALE MOBILE.

Classes de 1865, 1866, 1867 et 1868.

Soutiens de Famille.

Le Conseil de révision se réunira à la préfecture le mardi 16 et le jeudi 18 août courant, à une heure, pour l'examen des demandes de soutiens de famille, présentées par les jeunes gens des classes de 1865, 1866, 1867 et 1868, faisant partie de la garde nationale mobile.

La liste sera définitivement arrêtée le jeudi 18 août.

Dans ses séances des 16 et 18 août, le Conseil de révision examinera les remplaçants et les substitués que pourront présenter les jeunes gens des dites classes, compris au contingent de la garde mobile.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Les anciens militaires appelés sous les drapeaux par la circulaire du 12 août qui auront droit à l'exemption ou à la dispense prévue par les lois des 21 mars 1832 et 1^{er} février 1868, seront laissés dans leurs foyers.

Les divers cas d'exemption et de dispense seront constatés par le général subdivisionnaire ou son suppléant, assisté d'un conseiller de préfecture.

Dans le cas d'exemption pour infirmités, les gens de l'art seront consultés.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce *Revalscièrre Du Barry*, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse *Farine de Santé*, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. — En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalscièrre chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, — Dépôt à Saumur, chez MM. TAXIER, place de la Bilinge, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DuBARRY, et Co., 26, place Vendôme, Paris. — (444)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

POUR EVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

Marché de Saumur du 13 août.

| | | |
|----------------------------|-------------------|-----|
| Froment (l'h.) 77 k. 21 29 | Graine tréfle 50 | — |
| 2 ^e qualité. 74 | — luzerne 50 | — |
| Seigle 75 | Foin (charr.) 780 | 165 |
| Orge 65 | — Luzerne — 780 | 157 |
| Avoine 50 | Paille — 780 | 70 |
| Fèves 75 | Amandes . . . 50 | — |
| Pois blancs . 80 | — cassées . 50 | — |
| — rouges . . . 80 | Cire jaune . . 50 | 190 |
| Graine de lin . 70 | Chanvre tillé . | — |
| Colza 65 | (52 k. 500) — | — |
| Chenevis . . . 50 | Chanvre broyé . | — |
| Huile de noix . 50 k. 70 | Blanc | — |
| — chenevis 50 | Demi-couleur . | — |
| — de lin . . . 50 | Brun | — |

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

| | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Coteaux de Saumur, 1869. | 1 ^{re} qualité 120 à 140 |
| Id. | 2 ^e id. 80 à 100 |
| Ordin., env. de Saumur 1869, | 1 ^{re} id. 60 à 70 |
| Id. | 1869, 2 ^e id. » à » |
| Saint-Léger et environs 1869, | 1 ^{re} id. 53 à 60 |
| Id. | 2 ^e id. » à » |
| Le Puy-N.-D. et environs 1869, | 1 ^{re} id. 48 à 55 |
| Id. | 2 ^e id. » à » |
| La Vienne, 1869. | » » » » 36 à 42 |

NOUVEAUX (2 hect. 20).

| | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Souzy et environs 1869. | » » » » 90 à 11 |
| Champigny, 1869. | 1 ^{re} qualité 120 à 140 |
| Id. | 2 ^e id. » à » |
| Varrains, 1869. | » » » » » à » |
| Varrains, 1869. | » » » » 90 à 110 |
| Bourgueil, 1869. | 1 ^{re} qualité 110 à 120 |
| Id. | 2 ^e id. » à » |
| Restigny 1869. | » » » » 90 à 100 |
| Chinon, 1869. | 1 ^{re} id. 75 à 95 |
| Id. | 2 ^e id. » à » |

BOURSE DU 13 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 1 fr. 20 c. — Fermé à 64 20.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 93 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE
OU A LOUER
Pour entrer en jouissance à la
Toussaint prochaine.

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,
Près Saumur. (181)

A CÉDER
MAGASIN DE MERCERIE, BROSSERIE
ET JOUETS D'ENFANTS.

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 48.
Pour traiter, s'adresser à M. Ch.
BLANCHET.

Bail à la volonté de l'acquéreur.
Toutes facilités du propriétaire,
M^{lle} Olivier de Laleu. (316)

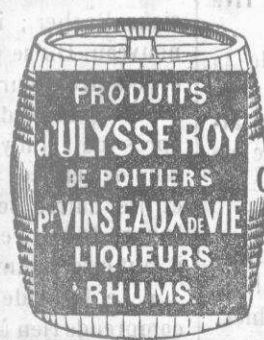
ON DEMANDE A ACHETER une
Jument, bai brun, taille 1^{re} 55.
S'adresser au bureau du journal.

PRÊTS hypothécaires — ESCOMPTE
de billets de négociants ou entre-
preneurs — OUVERTURE de crédits
— PRÊTS de toutes sommes pour
constructions sur terrains possédés
par l'emprunteur — PLACEMENT
de capitaux par petites fractions.

« La maison reçoit les capitaux
» par fractions de 50 francs ou de
» 25 francs au moins — Elle paie
» l'intérêt à raison de 6% l'an
» et assure 30% dans les bénéfices.
» — Le remboursement peut
» toujours être exigé. — L'em-
»ploi des sommes est fait au gré
» du client en valeurs de bourse
» ou de banque. »

ACHAT et VENTE de Terrains et
Propriétés. — Créances à long
terme.

L. LENOIR, ex-président de la
chambre des avoués de Roanne, 29,
rue Radziwill, Paris. (253)



Quai de Longnes, 157, à Saumur
Dentiste,
RIELLANT,

Saumur, imp de P. GODET.

BOULANGERIE A CÉDER **A VENDRE**
de suite.
S'adresser au bureau du journal.
Toutes facilités pour arrangement. UN CABRIOLET à 4 roues, pres-
que neuf.
S'adresser au bureau du Journal.

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867
Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE,
16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste,
rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'in-
clinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. —
M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus
convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage
éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une
guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.